

Dominique B.
14, rue V.
25xxx T.
Tél. 03.81.xx.yy.zz

Télé2 France
Service Clientèle
78458 VÉLIZY CEDEX

RECOMMANDÉ AVEC A.R.
& TÉLÉCOPIE au 0 805 04 20 20

T. , le 16 février 2006

Messieurs,

Aucun appel de votre part, ni aucune réponse à mes précédents courriers.

Ma connexion ADSL est toujours en panne, et ce depuis le 31 janvier, date à laquelle vos services m'ont annoncé un délai maximum de rétablissement de 10 jours.

Joint à l'instant, votre service technique prétend qu'une expertise est en cours sur ma ligne. Depuis le 13 février.

Peine perdue : depuis plusieurs jours, j'ai indiqué à ce même service avoir obtenu de France Télécom les explications sur cette panne, qui n'a rien à voir avec un défaut à expertiser puisqu'elle est due à un mauvais paramétrage de votre part.

La connexion ADSL étant indispensable à mon activité personnelle, je me vois contraint de m'adresser à un concurrent pour faire construire sans délai une autre connexion ADSL sur une autre ligne desservant mon domicile.

Vous n'ignorez pas que vous aurez à en assumer les frais, ainsi que tous autres frais imputables directement ou indirectement à votre défaillance et au non respect de votre obligation de résultat contractuelle.

Aussi, pour vous permettre de suivre l'évolution du montant des frais en question, qui progressent de jour en jour, je vais mettre en ligne à votre intention une page web que je vous inviterai à consulter régulièrement, sur laquelle seront récapitulés les frais à votre charge. Sous réserve bien entendu que vos services ne soient pas en panne d'ADSL.

Je vous en indiquerai l'adresse exacte par fax dans les meilleurs délais. N'hésitez pas à me contacter pour toute erreur de ma part, ou contestation de la vôtre.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de mes salutations.

Dominique B.